Institution MONGAZON



TAXE D'APPRENTISSAGE
Soyez partenaire de l'Institution Mongazon

En 2026, soyons partenaires !

En versant la Taxe d'Apprentissage à Mongazon, vous contribuez à l'amélioration et au développement des formations de nos jeunes, et de vos futurs collaborateurs.

Merci de nous apporter votre soutien en désignant Mongazon pour le versement de la Taxe d'Apprentissage sur la plateforme SOLTéA.

COMMENT ?

1

Je déclare à l'URSSAF le solde de ma taxe d'apprentissage sur la DSN d'avril 2026 (exigible au 5 ou 15 mai 2026)

2

À partir du 26 mai 2026, je me connecte à la plateforme SOLTéA

SOLTéA
Répartir le solde de la taxe d'apprentissage

3

Je répartis mon versement vers le LYCEE PRIVE MONGAZON :
UAI : 0492407A
SIRET : 78611686300022
1, rue du Colombier BP 13624
49036 ANGERS Cedex 01

NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES À LA TAXE D'APPRENTISSAGE



DTS IMAGERIE MÉDICALE ET RADIOLOGIE THÉRAPEUTIQUE



BTS ORTHO-PROTHÉSISTE



BTS PODO-ORTHÉSISTE

www.mongazon.org

02 41 66 41 33

1, rue du Colombier BP 13624 49036 ANGERS Cedex 01

gestion@mongazon.org

ENSEMBLE OEUVRONS POUR L'AVENIR !

TAXE D'APPRENTISSAGE

Soyez partenaire de l'Institution Mongazon

En versant 13% de la taxe d'apprentissage à l'Institution Mongazon, vous contribuez à

13%
part versée via Soltéa

87%
part versée à l'Ursaaf pour l'apprentissage

- **INVESTIR** dans de nouveaux équipements
- **DÉVELOPPER** des projets pour les jeunes
- **DISPENSER** un enseignement de qualité

L'Institution Mongazon, reconnue pour son excellence dans les formations paramédicales et techniques, propose **des parcours innovants et adaptés aux besoins du marché**. En attribuant votre solde de la taxe d'apprentissage à Mongazon, vous soutenez directement la formation de professionnels qualifiés dans des secteurs en tension, tout en renforçant votre engagement social et territorial.



Contact : Noémie LELOUP BROUARD
gestion@mongazon.org – 02 41 66 41 33

www.mongazon.org
02 41 66 41 33
1, rue du Colombier BP 13624 49036 ANGERS Cedex 01
gestion@mongazon.org